

## ENQUÊTE INÉDITE

**VOLAILLE : UNE FILIÈRE ET UNE VIANDE PLÉBISCITÉES  
ET UNE ORIGINE FRANÇAISE ATTENDUE !**

- 96 % des Français disent en consommer
- +11,4 % d'achats en 2024 vs 2023
- 93 % des Français veulent que le modèle français soit préservé et encouragé
- 79 % soutiennent l'initiative de la filière : 400 nouveaux poulaillers prévus sur 5 ans pour répondre à la demande avec des volailles tricolores

À quelques semaines des fêtes, période où les chapons, pintades, canards, oies, dindes... figureront en bonne place sur les tables, les volailles confirment leur succès en France ! Les citoyens disent même qu'il s'agit de la viande qu'ils consomment le plus souvent, d'après l'enquête inédite menée par l'Institut CSA pour ANVOL, l'Interprofession des volailles de chair françaises<sup>1</sup>. 96 % des Français déclarent en consommer, dont 82 % au minimum une fois par semaine. Les volailles font ainsi partie des bonnes habitudes de la population, comme les chiffres du marché le confirment. Il s'agit même de la seule viande à avoir enregistré une croissance de la consommation dans le pays en 2023 : +3,6 % au global par rapport à 2022 (consommation à domicile + hors domicile). En 2024, le rythme de la hausse s'accélère : +10,2 % de consommation globale sur neuf mois, comparé à la même période en 2023.<sup>2</sup>



Il faut dire que les Français sont conscients des nombreuses qualités des volailles. Outre leur excellent rapport qualité / prix, qu'ils sont 89 % à leur accorder, ils sont plus de 9 sur 10 à savoir qu'elles sont faciles à cuisiner (95 %), qu'elles font plaisir (94 %) et qu'elles plaisent au plus grand nombre (94 %). Ils sont autant à estimer que la volaille est multiple, offrant une large diversité d'espèces. La France est en effet le seul pays du monde à avoir maintenu l'élevage de 8 espèces différentes (dinde, pintade, canard, caille, pigeon, oie, poulet, coquelet) selon plusieurs modes de production (Label Rouge, bio, certifié, conventionnel), ce qui fait du pays une exception.

Cet atout en matière de biodiversité domestique est pourtant aujourd'hui menacé par les arrivées massives d'importations à bas coût. 4 volailles consommées sur 10 sont aujourd'hui importées en France et le chiffre grimpe à près de 1 sur 2 pour les poulets. Pourtant, 86 % des consommateurs de volailles sont attachés à leur origine française lorsqu'ils en achètent. C'est également le cas pour les consommateurs de volailles qui vont au restaurant : ils sont 74 % à juger important de savoir clairement si la volaille servie est bien d'origine française. D'ailleurs, lorsque son origine n'est pas indiquée, 39% disent la demander.

Face à l'enthousiasme des Français pour les volailles et afin de regagner du terrain sur les importations, la filière a repris la production après deux ans d'influenza aviaire et vise la construction de 400 poulaillers à 5 ans, au rythme de 80 nouveaux poulaillers par an. Une initiative soutenue par 79 % de la population, qui s'accorde d'ailleurs massivement à déclarer (89 %), que des mesures gouvernementales devraient être prises pour limiter la concurrence déloyale des volailles à bas coût venues de l'étranger.

1 Enquête réalisée pour ANVOL par l'Institut CSA du 30 septembre au 7 octobre 2024 auprès de 1 009 individus représentatifs de la population française, âgés de 18 et plus.

2 Source : Itavi d'après SSP, douanes. Consommation apparente (production + importations - exportations)



## Volailles françaises : un modèle de confiance à protéger et encourager

Les Français apprécient les volailles françaises et leur font largement confiance, que ce soit en matière de goût (93 %), de sécurité alimentaire (90 %), de traçabilité (88 %) et de pratiques d'élevage (85 %). Les ¾ de la population (76 %) est en effet consciente de l'engagement des éleveurs français pour l'amélioration continue de leurs bonnes pratiques. 7 sur 10 savent qu'ils s'engagent pour le bien-être animal et la préservation de l'environnement.

Les professionnels français permettent également aux consommateurs d'accéder à une offre étendue de volailles, puisque la France a la particularité d'élever huit espèces, selon différents modes d'élevages (Fermier Label Rouge, Bio, Certifié, Standard), pour varier les plaisirs. Plus de 1 consommateur de volailles sur 2 (51 %) est ainsi conscient du modèle traditionnel et familial développé par la filière des volailles françaises. 93 % des Français estiment ainsi que ce modèle français de diversité des élevages doit être préservé et encouragé. Les ¾ des consommateurs se disent même prêts à payer plus cher une volaille d'origine française.

Pour les aider à choisir les volailles tricolores, ils disposent du logo « Volaille Française ». 82 % de la population le connaît et 81 % des consommateurs de volailles s'accordent à dire que sa présence est incitative à l'achat.



## Reprise de la production confirmée et construction de 400 poulaillers à 5 ans

Les professionnels de la filière sont fortement mobilisés sur le terrain pour répondre à la hausse de la demande du pays avec des volailles françaises. Les élevages ont tout mis en œuvre pour redémarrer en 2023, après deux années d'une influenza aviaire dévastatrice. Ils ont réussi à augmenter leur production de +2 % comparé à 2022 et la reprise continue cette année. Sur neuf mois 2024, la production française de volailles a ainsi bondi de +14,7 % par rapport à neuf mois 2023. Cependant, elle n'est encore qu'à + 1,7 % par rapport aux neuf premiers mois de 2019 alors que, dans le même temps, la demande nationale a fait un bond de +13,8 %, entraînée par la hausse spectaculaire des poulets (+23,5 %), laissant ainsi la place aux importations.

Pour enrayer la tendance, la filière vise la construction de 400 poulaillers à 5 ans, au rythme de 80 nouveaux poulaillers par an. Une ambition que les autorités doivent accompagner en stoppant la multiplication des contraintes administratives et réglementaires, alors que la filière française répond déjà à des règles parmi les plus strictes du monde et qu'elle est engagée dans de bonnes pratiques volontaires, via son Pacte Ambition. Il est en effet urgent d'agir pour reprendre des parts de marché sur les importations et mettre un terme à leur concurrence déloyale en raison de leurs moindres contraintes réglementaires.



## Volailles Françaises : un modèle unique en son genre

La récente analyse du Recensement Agricole établit à près de 14 000 le nombre d'élevages en France (dont 5400 en Label Rouge et près de 1 100 en bio) et 15 000 entreprises liées. Les élevages de volailles sont caractérisés par leur taille réduite et leurs activités diversifiées comparées à d'autres pays d'Europe. Ancrée au cœur des territoires, elle emploie 100 000 professionnels, dont environ 34 000 dans les élevages eux-mêmes. D'après les estimations, un seul élevage génère environ trois emplois locaux et huit emplois dans le pays. La France est le seul pays du monde à avoir maintenu l'élevage d'une large diversité d'espèces de volailles (poulet, dinde, canard, pintade, pigeon, caille, etc) selon plusieurs modes de production : standard, certifié, label rouge, Bio, ce qui fait d'elle une exception. Ses élevages de volailles sont des activités familiales en polyculture élevage, favorisant l'économie circulaire au sein des territoires. En moyenne, une exploitation française standard compte deux poulaillers, pour une surface totale de 2 300 m<sup>2</sup> abritant moins de 40 000 volailles. En Label, une exploitation compte en moyenne 3,2 poulaillers, pour une surface totale de 1280 m<sup>2</sup> abritant 14 080 volailles. 70% des élevages français comptent moins de 29 000 animaux, contre notamment près de 77 000 dans par exemple aux Pays-Bas. De plus, 23 % de volailles françaises sont élevées dans des fermes ayant d'autres activités agricoles, contre 3 % par exemple pour la Pologne. Par ailleurs en France, les plus grandes fermes comportent en moyenne 64 000 volailles, soit 6 % des élevages, qui produisent 28 % de la volaille en France, quand en Roumanie par exemple, elles comportent en moyenne 400 000 volailles, représentent 0,3 % des élevages, mais produisent 97 % de la production roumaine. L'illustration une nouvelle fois du fait que la production française repose sur des systèmes diversifiés.



Élevage de poulets plein air Label Rouge



# SOMMAIRE

## [ENQUÊTE]

### **LES FRANÇAIS PLÉBISCITENT LES VOLAILLES ET AFFIRMENT LEUR GOÛT POUR L'ORIGINE FRANÇAISE**

p.5

## [MARCHÉ]

### **LA CONSOMMATION ET LA PRODUCTION DE VOLAILLES À LA HAUSSE EN FRANCE**

- VOLAILLES FRANÇAISES : UNE VIANDE À SUCCÈS  
DANS LES ASSIETTES DES FRANÇAIS

p.17

- VOLAILLES FRANÇAISES : REPRISE  
DE LA PRODUCTION CONFIRMÉE !

p.20

## [IMPORTATIONS]

### **400 POULAILLERS EN 5 ANS POUR ENRAYER LES IMPORTATIONS : UNE FILIÈRE VOLONTAIRE À SOUTENIR**

- LES IMPORTATIONS DE VOLAILLES CONTINUENT D'AUGMENTER  
EN FRANCE

p.24

- 400 POULAILLERS EN 5 ANS : LA FILIÈRE APPELLE LE NOUVEAU  
GOUVERNEMENT À LA SOUTENIR DANS SA LUTTE CONTRE LES  
IMPORTATIONS

p.26

## [EN SAVOIR PLUS]

### **ZOOM SUR LE RECENSEMENT AGRICOLE : LES VOLAILLES FRANÇAISES ISSUES D'ÉLEVAGES DE TAILLES MODESTES AUX ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES**

p.28



[ENQUÊTE]

# LES FRANÇAIS PLÉBISCITENT LES VOLAILLES ET AFFIRMENT LEUR GOÛT POUR L'ORIGINE FRANÇAISE

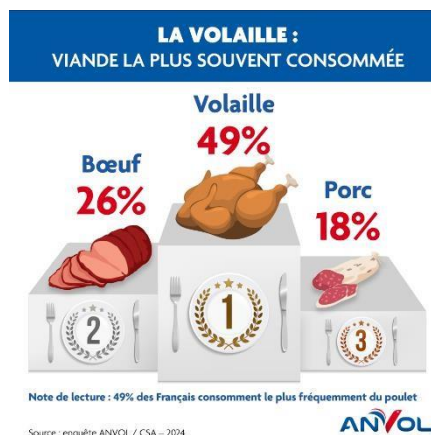
*Enquête réalisée pour ANVOL par l'Institut CSA du 30 septembre au 7 octobre 2024 auprès de  
1 009 individus représentatifs de la population française, âgés de 18 et plus.*





## Volaille : la viande la plus souvent consommée

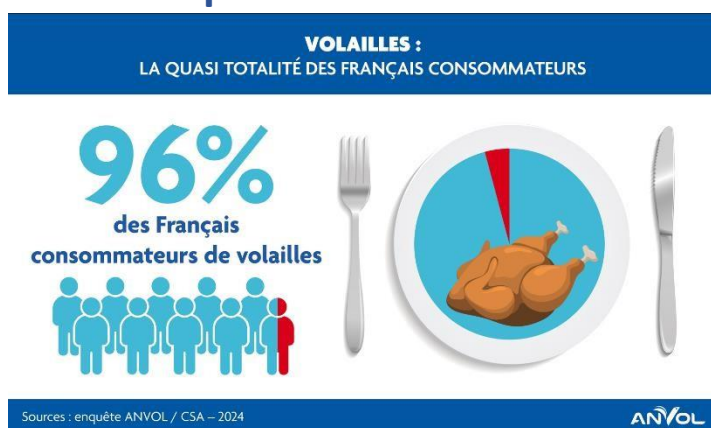
La volaille fait partie des habitudes de consommation des Français. Ils sont en effet 49 % à déclarer qu'il s'agit de la viande qu'ils **consomment le plus fréquemment**. Cette proportion place la volaille devant le bœuf, cité par 26 % des Français, ou le porc, que 18 % des Français disent consommer le plus fréquemment.



## 96 % des Français consommateurs de volailles et 82 % au moins une fois par semaine

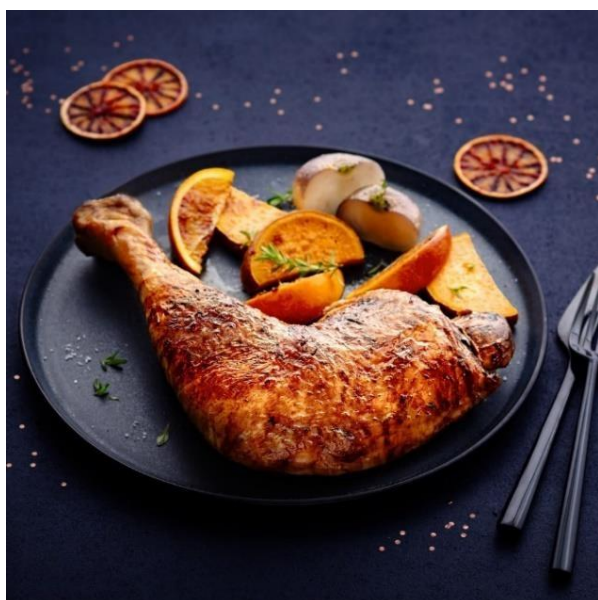
La quasi-totalité des Français – 96 % – déclare consommer des volailles. 82 % en savourent même souvent, c'est-à-dire au minimum une fois par semaine.

Ils sont près d'1 sur 2 (49 %) à en consommer de deux à quatre fois par semaine, 28 % une fois par semaine et 5 % sont des fans absolus, puisqu'ils déclarent en déguster tous les jours ou presque.



## Poulet, dinde et canard dans le top 3 des volailles préférées

Parmi les 96 % consommateurs de volailles, le poulet figure sur la première marche des espèces choisies, sur une offre vaste et diversifiée de huit espèces proposées en France. Le poulet se démarque en effet des autres espèces, en emportant l'adhésion de 96 % des consommateurs de volailles, devant la dinde, (62 %) le canard (47 %) et la pintade (25 %). Caille et coquelet arrivent en 5<sup>e</sup> position ex æquo (11 %), tandis que l'oie et le pigeon se partagent la 6<sup>e</sup> place (6 %).



## Les volailles : des alliées de l'équilibre alimentaire

Les Français sont largement conscients des bienfaits des volailles. Ils sont ainsi 9 sur 10 (90 %) à s'accorder à dire qu'elles offrent de **grandes qualités nutritionnelles**. Ils estiment même que la consommation régulière de volailles contribue à une **alimentation saine et équilibrée** (89 %).

### LES VOLAILLES : AU CŒUR DE L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE



de grandes qualités nutritionnelles  
d'après **90%** des Français

contributrices d'une alimentation saine  
et équilibrée : **89%**



## De multiples qualités largement identifiées

Les volailles ont d'autant plus de facultés à participer à l'équilibre alimentaire qu'elles sont largement considérées comme étant **faciles à cuisiner** et se prêtant à de **multiples recettes**, deux propositions sur lesquelles s'accordent 95 % des Français. Ils sont presque autant (94 %) à savoir qu'elles **plaisent au plus grand nombre**, qu'elles offrent une grande **variété d'espèces** (dinde, poulet, oie, canard, pigeon, pintade, caille, coquelet) et qu'elles font **plaisir**.

Les Français sont également plus de 9 sur 10 à les considérer **savoureuses et goûteuses** (93 %), de qualité (92 %), incontournables de la **culture gastronomique française** (91 %), offrant une grande **variété de choix de présentation** (entières, en morceaux, en tranches, en saucisses, etc. )

Enfin, ils sont également près de 9 sur 10 (89 %) à s'accorder à dire qu'elles présentent un **excellent rapport qualité / prix**.



## La grande distribution : lieu privilégié des achats de volailles

Plus de 6 consommateurs de volailles sur 10 les achètent le plus souvent en **hypers ou supermarchés** (61 %).

Ces points de vente arrivent largement en tête des lieux d'achat pour les volailles.

Une minorité de consommateurs de volailles disent se procurer leurs volailles sur les marchés (7 %), via la vente directe auprès de producteurs ou d'AMAP (6 %), des enseignes discount (4 %), de supérette (4 %), de magasins bio (2 %) et 1 % par des services de livraisons à domicile.





## Zoom sur les volailles françaises

### Origine et mode d'élevage : critères déterminants à l'achat

La grande majorité des consommateurs de volailles – 86 % – jugent important pour eux d'acheter des volailles d'origine 100 % française.

L'**origine française** des volailles est ainsi le premier critère de choix lors de l'achat, suivi du **mode d'élevage**, puis de l'**origine locale** - régionale de la volaille. Pour se décider, la question du **prix** arrive en 4<sup>e</sup> place.

D'ailleurs, les  $\frac{3}{4}$  des consommateurs se disent prêts à payer plus cher une volaille d'origine française.

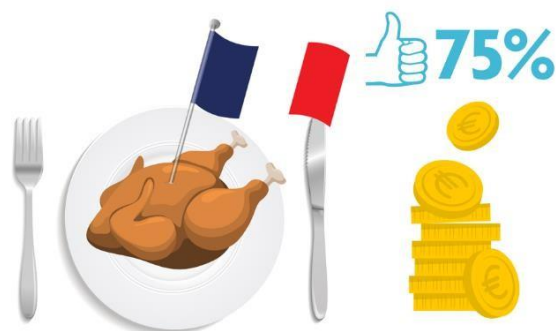
#### L'ORIGINE FRANÇAISE PRIMORDIALE

#### VOLAILLES FRANÇAISES : LES CONSOMMATEURS PRÊTS À PAYER PLUS CHER



Source : enquête ANVOL / CSA – 2024

ANVOL  
ASSOCIATION NATIONALE VOLAILLES DE FRANCE



Source : enquête ANVOL / CSA – 2024

ANVOL  
ASSOCIATION NATIONALE VOLAILLES DE FRANCE

### Les volailles françaises : des attributs reconnus

Les avantages des volailles françaises sont largement reconnus de la population française dans son ensemble. En premier lieu, 92 % des Français s'accordent à dire qu'elles contribuent à la **préservation des élevages en France**. Ils sont ensuite 90 % à savoir qu'elles participent à la **souveraineté alimentaire du pays** et autant à être conscients qu'elles sont synonymes de **qualité en général** et plus particulièrement en termes de **qualité sanitaire**. Enfin, 85 % des Français s'accordent à dire qu'elles assurent le respect d'une réglementation sur le **bien-être animal** parmi les plus strictes du monde.



## Volailles françaises : confiance accordée !

Les Français font largement confiance aux volailles françaises. Ils sont 93 % à exprimer leur confiance dans leurs **qualités gustatives** et 90 % de leur aptitude à assurer la **sécurité alimentaire**. Ils sont également 88 % à faire confiance à leur **traçabilité** et 85 % aux **pratiques d'élevage** des professionnels français.

### LES FRANÇAIS CONFIANTS DANS LES VOLAILLES FRANÇAISES POUR :



Les qualités gustatives à **93%**



La sécurité alimentaire à **90%**



La traçabilité à **88%**



Les pratiques d'élevages à **85%**

ANVOL  
Association Nationale Volailles de France

Source : enquête ANVOL / CSA – 2024



### Bon à savoir

#### Traçabilité : tout est net sur l'étiquette !

Prix au kilo, poids, date d'emballage, date limite de consommation : voici des informations faciles à identifier en un coup d'œil sur l'étiquette rectangulaire que l'on trouve sur toutes les volailles vendues dans les magasins. Mais il ne s'agit pas des seules informations qui y figurent... pour offrir une traçabilité à toute épreuve, cette précieuse étiquette comporte d'autres informations, mais sous forme de codes cette fois. Il s'agit en particulier du **n° de lot** et de l'**estampille sanitaire**, qui constituent de véritables clés d'accès à la totalité du parcours de la volaille, depuis le rayon où elle est achetée, jusqu'à l'œuf d'où elle est sortie !



## La filière volaille française : des engagements évidents

La population française connaît les nombreux engagements de la filière des volailles de chair françaises. 83 % des Français savent qu'elle est engagée pour produire des **volailles de qualité** et 82 % qu'elle est actrice de la **vitalité économique des territoires** en France. Plus de ¾ des Français (76 %) à dire que la filière est engagée dans l'**amélioration continue des bonnes pratiques** d'élevage. Ils sont également 7 sur 10 à connaître son engagement en faveur du **bien-être animal** et pour la **préservation de l'environnement**.



## Le logo « volaille française » bien identifié et incitatif

Le logo « Volaille Française » est **connu des Français**, qui sont 82 % à déjà l'avoir vu ou en avoir entendu parler. Ils sont également 82 % à savoir que ce logo signifie que la volaille est **née, élevée et abattue en France**. La présence du logo sur les volailles est considérée comme un élément qui peut influencer positivement l'achat pour 81 % des consommateurs de volailles.

### UN LOGO ESSENTIEL :



**connu** par **82%** des Français



**incitatif** pour **81%**  
des consommateurs de volailles

Sources : enquête ANVOL / CSA – 2024

ANVOL



### Bon à savoir

#### Le logo Volaille Française affiche la couleur de la qualité

Pour reconnaître les volailles 100 % françaises, c'est simple, il suffit de se fier au logo "Volaille Française" figurant sur les produits. Il s'agit d'un logo officiel, qui a été créé par les professionnels avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Il garantit que tout le parcours de la volaille a bien eu lieu en France et qu'elle a bénéficié du savoir-faire reconnu des professionnels de la filière avicole française et de leur volonté de fournir les meilleures volailles possibles, dans les meilleures conditions ! Choisir une volaille porteuse du logo « Volaille Française » représente l'assurance de pouvoir choisir un produit issu d'une volaille née, élevée, nourrie, abattue, découpée et transformée en France.

Les exigences du logo « Volaille Française » dépassent même celles de la réglementation en vigueur : un vrai plus par rapport aux volailles à bas coûts importées de pays dont les critères sont bien différents des nôtres !



## Restauration : les Français attendent aussi des volailles françaises !

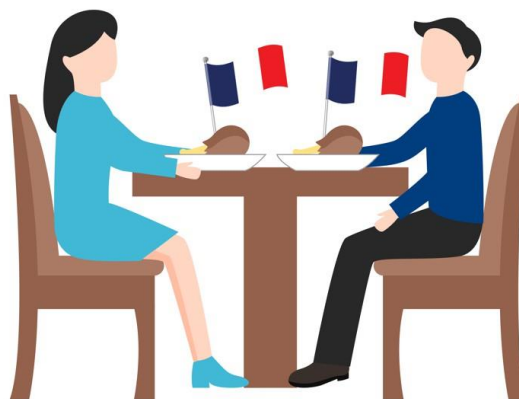
La population française plébiscite les volailles françaises **à la carte des restaurants**. 79 % des Français les jugent en effet **indispensables** ! Cette proportion monte à 84 % lorsque l'on interroge plus spécifiquement les consommateurs de volailles.

Et parmi l'ensemble des consommateurs de volailles qui vont au restaurant, 74 % jugent important de **savoir clairement** si la volaille servie est bien d'origine française. D'ailleurs, lorsque son origine n'est pas indiquée, 39% disent la demander.



Une volonté également affichée lorsqu'ils achètent des **plats préparés** : 71 % des consommateurs jugent également important de savoir que la volaille est d'origine française.

### LES VOLAILLES FRANÇAISE : INDISPENSABLES À LA CARTE



Sources : enquête ANVOL / CSA – 2024

**ANVOL**  
Association Nationale  
Volailles d'Origine Française





## Une connaissance du modèle traditionnel et familial de la filière française à développer

Plus d'1 consommateur de volailles sur 2 (51 %) est conscient du **modèle traditionnel et familial** développé par la filière des volailles françaises. Cette proportion est de 45 % lorsqu'il s'agit de la population française dans son ensemble.



### *Bon à savoir*

#### Les poulaillers d'aujourd'hui héritiers des basses-cours d'hier

Poules, pintades, dindes, canards, oies, pigeons, cailles, coquelets : les basses-cours qui font depuis toujours le charme des campagnes françaises sont aussi devenues le socle de l'une des premières filières agricoles françaises et l'un des meilleurs instruments de la souveraineté alimentaire du pays.

Si la France a su se hisser aux premiers rangs de la production avicole internationale, c'est grâce à son savoir-faire traditionnel dans l'élevage des volailles, sa rigueur dans la réglementation, ses exigences de qualité... et ses éleveurs. Ils œuvrent avec passion pour un métier exigeant. Les élevages français ont ceci d'exceptionnel qu'ils reposent sur la diversité des espèces élevées des modes d'élevages (standards, certifiés, bio, Label Rouge) et des fermes à capitaux familiaux, souvent transmises de génération en génération par des agriculteurs passionnés.



Aujourd'hui, les poulaillers sont à la pointe des dernières technologies et soumis à des règles strictes de fonctionnement.

Tous les éleveurs respectent une réglementation stricte, tant en matière de bien-être animal que de qualité sanitaire, et suivent des chartes interprofessionnelles visant à garantir l'hygiène des installations, mais aussi le confort des animaux.



## Le rôle des élevages dans la vitalité du pays majoritairement connu

Les Français sont majoritairement conscients du rôle clé des élevages de volailles françaises dans l'économie du pays. 60 % de la population sait ainsi qu'ils permettent de produire une **alimentation locale** et autant qu'ils créent de l'**emploi** et de l'**activité** dans les campagnes. Ils sont également plus de la moitié (54 %) à considérer qu'ils sont synonymes de **souveraineté** et de **sécurisation des approvisionnements alimentaires**. En revanche, ils sont seulement 37 % à savoir que les élevages offrent des **débouchés aux productions végétales françaises**.



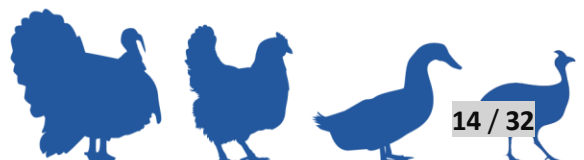
### *Bon à savoir*

#### Une alimentation issue des cultures agricoles

Les volailles élevées en France offrent un débouché aux cultures locales puisqu'elles se nourrissent essentiellement de céréales. Par exemple, l'alimentation d'une dinde de chair est ainsi essentiellement composée de céréales, comme le maïs ou le blé (60 à 70 %), mais également de protéines végétales comme le tournesol, le soja, le colza, le pois (30 %). La ration est complétée d'oligoéléments et de vitamines (10 %), qui lui apportent le calcium pour consolider ses os.



Élevages de poulets plein air Label Rouge





## Un modèle menacé à protéger

Alors qu'environ 1 poulet sur 2 est aujourd'hui importé sur le marché français, 88 % de la population s'accorde à dire que les importations de volailles constituent une **menace pour le maintien de la filière française** et des **emplois sur le territoire**.

Conscients du risque, les Français sont ainsi 93 % à estimer que le modèle de diversité des élevages de volailles françaises doit être **préservé et encouragé**.



## Les Français en faveur d'actions pour lutter contre les importations

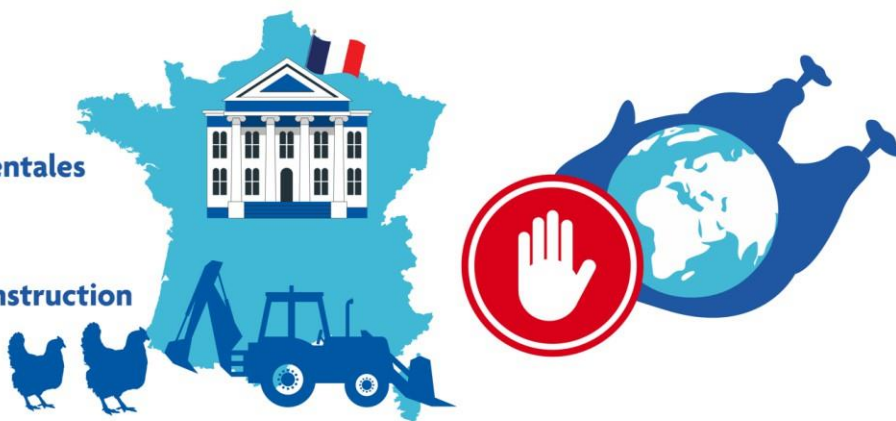
Pour limiter la concurrence déloyale des volailles à bas coût venue de l'étranger, les Français se prononcent massivement pour des actions gouvernementales. Ils sont 89 % à se déclarer en faveur de la mise en place de **mesures gouvernementales** en ce sens.

De plus, 79 % des Français déclarent leur **soutien aux projets de construction** annuelle de 80 nouveaux poulaillers sur 5 ans. La filière vise en effet la construction de 400 poulaillers à 5 ans, au rythme de 80 nouveaux poulaillers par an, pour faire baisser la part des importations et proposer davantage de volailles françaises aux Français.

## LES FRANÇAIS EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES IMPORTATIONS

**89%** pour des  
mesures gouvernementales

**79%** pour la construction  
de poulaillers



Sources : enquête ANVOL / CSA – 2024

**ANVOL**  
Association Nationale des Volailles



[MARCHÉ]

# LA CONSOMMATION ET LA PRODUCTION DE VOLAILLES À LA HAUSSE EN FRANCE





# VOLAILLES : UNE VIANDE À SUCCÈS DANS LES ASSIETTES DES FRANÇAIS !

## 2024 : la hausse de la consommation de volailles s'accélère

(Source : Itavi d'après Agreste, Eurostat, SSP, Mapama, Destatis, Istat)

En **2023**, la consommation française apparente globale<sup>3</sup> (consommation à domicile + hors domicile) a progressé de +3,6 % en 2023 comparé à 2022. Chaque Français a consommé 28,8 kg de volailles sur l'année, dont 23 kg uniquement de poulets. Il s'agit de la 2<sup>e</sup> viande la plus consommée France, juste après le porc (30,7 kg / hab) et devant le bœuf et le veau (21,3 kg/hab).



Source : ITAVI d'après SSP, EUROSTAT / © ADOCOM-AP

ANVOL

En **2024**, les neuf premiers mois montrent une **accélération de la demande globale** de volailles dans le pays, à +10,2 % vs neuf mois 2023. Par rapport à la même période en **2019**, dernière année de référence en termes de consommation, la progression des volailles est même de **+13,8 %** et va jusqu'à enregistrer **+23,5 % pour les seuls poulets**.

### France : le 1<sup>er</sup> pays consommateur de volailles de l'Union européenne

Avec un total de **1,960 million de tonnes de volailles** consommées en 2023, la France reste, à l'échelle de la population, le **premier pays consommateur de viande de volaille de l'Union européenne** (hors Royaume-Uni). Le Portugal est quant à lui en tête de la consommation européenne ramenée à chaque habitant, avec plus de 30 kg par an.



<sup>3</sup> Production nationale + importations - exportations



# Les poulets confirment leur place principale dans les assiettes : près de 4 volailles consommées sur 5

(Source : Itavi d'après Agreste, douanes - 2023)

**Les poulets restent les volailles les plus consommées** en France. Selon les premières tendances 2024, leur part se stabilise à 79 % sur neuf mois, après une progression significative en 2022 en raison de la réduction drastique de l'offre sur les autres espèces, davantage touchées par l'influenza aviaire.

Les **dindes maintiennent leur deuxième position** (11,6 % des volailles consommées sur neuf mois 2024). Le canard occupe la troisième marche du podium (8,2%).

La part des espèces moins représentées (pintades, cailles, pigeons) reste stable dans les assiettes à moins de 1 %, même si la consommation globale de pintade est en hausse de près de +23 % vs 9 mois 2023.

## De plus en plus de volailles proposées en restauration

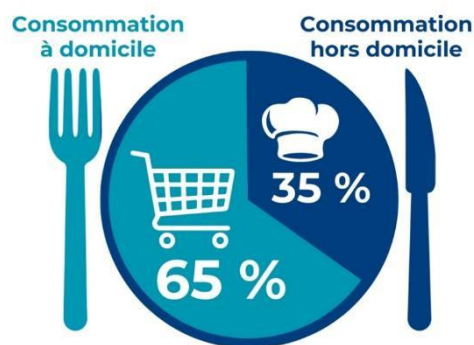
(Source : Itavi d'après Agreste, Kantar Word Panel pour France Agrimer)

La Restauration Hors Domicile prend une place de plus en plus importante dans la consommation de volailles en France. Elle gagne progressivement du terrain sur la consommation à domicile.

Selon l'Itavi, la part de la consommation à domicile s'élèverait ainsi à 65 % en 2023, pour une part de la RHD à 35 % alors qu'en 2022 cette répartition était de 67 % vs 33 % et en 2021 de 71 % vs 29 %.

En 2005, la répartition était encore de 92 % pour la consommation à domicile contre seulement 8 % en RHD. La RHD prend donc progressivement du poids. Une tendance qui s'est momentanément inversée en 2020 en raison des confinements liés au Covid.

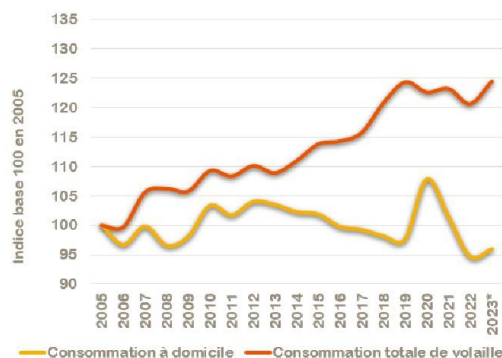
### RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE VOLAILLES EN FRANCE EN 2023



Source : ITAVI d'après Agreste, Kantar WorldPanel pour FranceAgriMer / © ADOCOM-RP

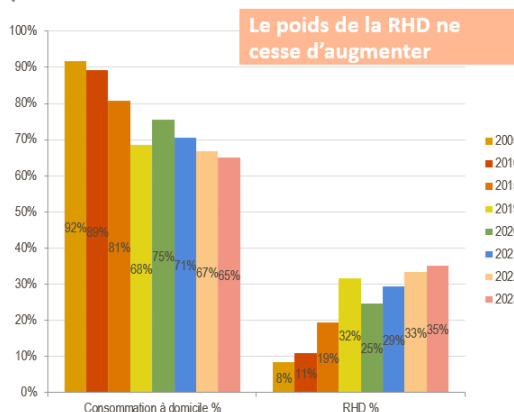
ANVOL

Comparaison de l'évolution de la consommation totale et à domicile de viande de volailles



Source : ITAVI d'après Agreste, Kantar Word Panel pour FranceAgriMer

Poids de la consommation de volailles par circuit



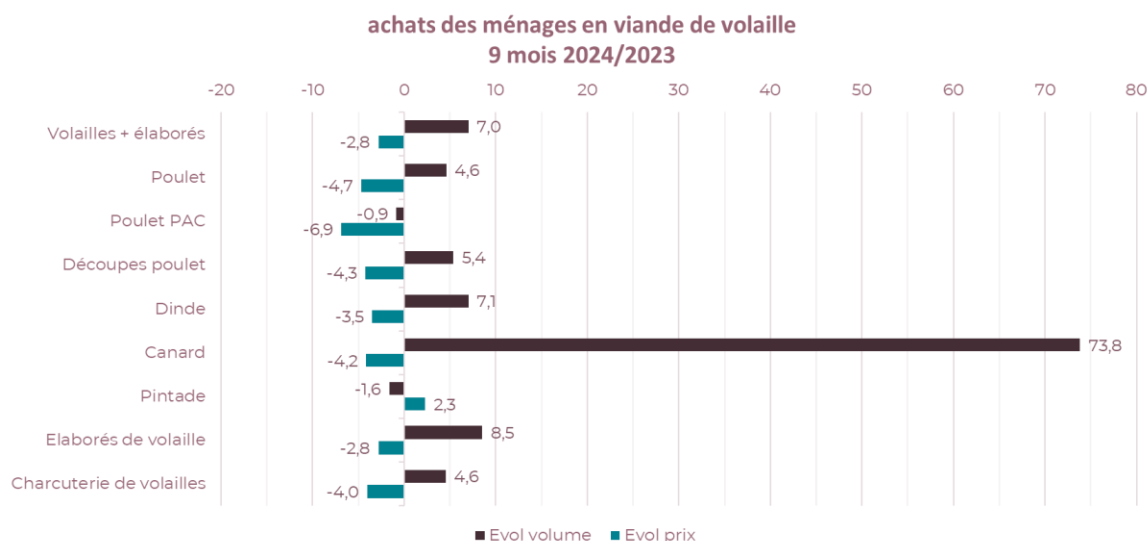
\* estimations.



## En magasins : +7 % de volailles achetées en 2024

(Source : ITAVI d'après Kantar WorldPanel pour France Agrimer)

Les achats de **volailles en magasins** ont augmenté de +1,8 % en volume en 2023 vs 2022. Sur neuf mois **2024**, la hausse se poursuit et s'accélère, à **+7%** vs neuf mois 2023. La hausse est particulièrement marquée pour le **canard**, dont les ventes en magasin bondissent de **+73,8 % en volume** sur 8 mois en raison du retour de l'offre en rayons, mais qui restent cependant bien en deçà des chiffres de 2019. Les ventes de canards entiers sont ainsi à **-68,4 % en 2024 comparé à 2019**.



Source: ITAVI d'après Kantar World Panel pour France Agrimer



# VOLAILLES FRANÇAISES : REPRISE DE LA PRODUCTION CONFIRMÉE !

## La production poursuit sa reprise : +14,7 % sur 9 mois 2024

(Source : Itavi d'après SSP, douanes ; 2023 vs 2022)

**2023** a marqué le **redémarrage** de la production de volailles en France après la crise d'influenza aviaire dont a été victime la filière. La campagne de vaccination des canards, débutée en octobre 2023, a enrayé la résurgence du virus dans les élevages, permettant une reprise de la production à **+2 % en 2023 vs 2022**.

**2024** confirme la reprise, avec une production en hausse de **+14,7 % sur 9 mois** vs 9 mois 2023. Le rebond est très marqué pour les canards, particulièrement touchés par l'épizootie. La production des canards à rôtir rebondit à **+59 % sur 9 mois 2024 vs 9 mois 2023**.

Les professionnels français restent cependant prudents et le coût de la vaccination est un nouveau facteur à prendre en compte dans les charges de production. ANVOL est mobilisé pour que l'État maintienne son accompagnement financier lors des futures campagnes de vaccination et les filières s'organisent pour une juste répartition du surcoût de production lié à cette vaccination.

**Pour rappel** : De 2021 à mi-2023, la filière volaille française a été victime d'une épizootie d'Influenza Aviaire aussi violente qu'inattendue, tant en matière d'ampleur que de durée. Tous les types d'élevages et toutes les espèces ont été concernés. Sur la saison 2021-2022, 1 400 foyers ont été identifiés et 25 millions de volailles touchées. Sur la saison 2022-2023, 402 élevages et 3 à 4 millions d'animaux supplémentaires ont été concernés.

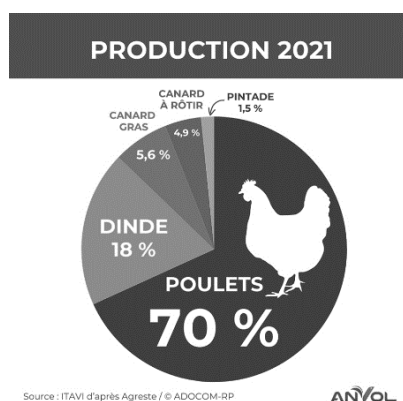




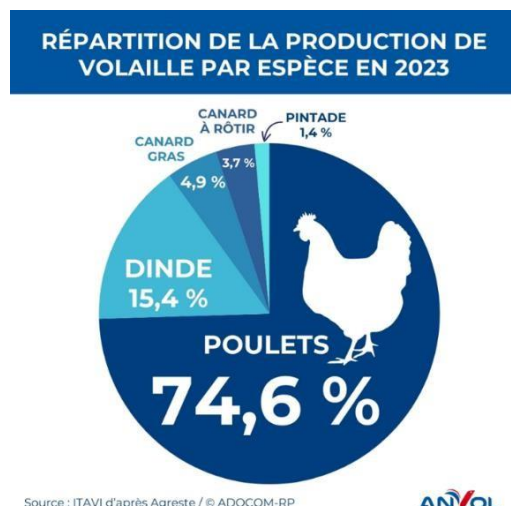
## Les poulets prédominants dans la filière : plus de 7 volailles sur 10 produites en France

Le poulet représente **72,9 % des volailles élevées en France sur 9 mois 2024**. Cette proportion était de 74,6 % sur l'année 2023. Ils sont suivis des dindes (15 %), des canards (env. 10,7 %) et des pintades (env. 1,2 %).

Leur proportion a régulièrement augmenté depuis 2000, où ils représentaient 50,6 % de la production. Une proportion qui a grimpé à 60,9 % en 2010 puis à 68,2 % en 2020 et 70 % en 2021.



ANVOL



ANVOL



## Les poulets sous signes de qualité en retrait

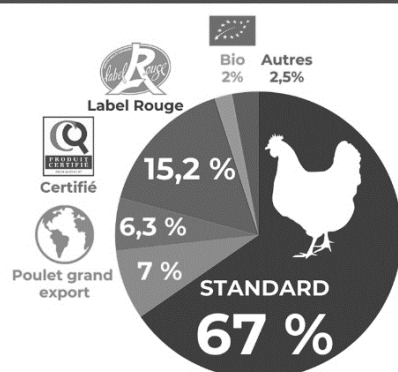
(Source : ITAVI d'après Synamaf)

Les premiers chiffres 2024 montrent un repli des mises en place de poulets Label Rouge et bio. Les élevages ont accueilli -4 % de poulets Label Rouge sur 9 mois et -1 % de bio sur 10 mois par rapport aux mêmes périodes en 2023. Si l'on se réfère à 2022, aux mêmes périodes, le recul s'établit à -7 % pour le Label Rouge et -15 % pour le bio.

Pour rappel, en 2023, les poulets Label Rouge représentaient 13 % des poulets produits en France (-1 pt vs 2022 et -2,2 pts vs 2021) et les poulets bio 1 % (idem 2022 et -1 pt vs 2021). Les poulets sous Certificat de Conformité Produit (CCP) s'établissaient à 5 % (vs 6,3 % en 2021).

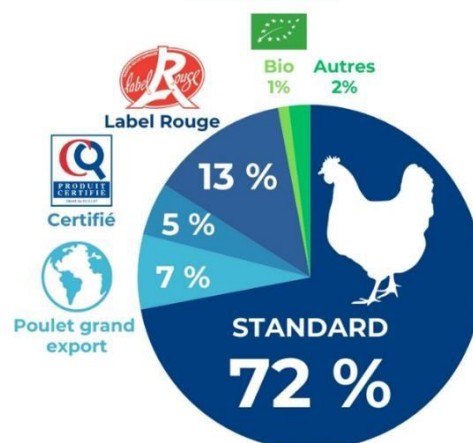
### STABILITÉ DU PLEIN AIR EN 2023

#### RÉPARTITION DE LA PRODUCTION EN 2021



Source : ITAVI d'après Agreste, Synamaf / © ADOCOM-RP

ANVOL



Source : ITAVI d'après Agreste, Synamaf / © ADOCOM-RP

ANVOL

### POULET FERMIER LABEL ROUGE : un signe officiel de qualité

Mode d'élevage traditionnel, respectueux du bien-être animal et de l'environnement, le Label Rouge garantit officiellement un niveau de qualité supérieure aux produits similaires. Pour l'attester, des analyses sont menées tous les ans par des experts en laboratoire, complétées de tests à l'aveugle avec des panels de consommateurs.

Créé en 1960 en France, à l'initiative de producteurs de volailles fermières traditionnelles, le Label Rouge a été attribué pour la première fois au poulet de chair dès 1965. L'obtention du signe officiel de qualité Label Rouge est soumise au respect d'un cahier des charges exigeant, comprenant des conditions d'élevage strictement définies. Dès qu'elles ont des plumes, les volailles ont ainsi accès à un vaste parcours en plein air qui doit être, en majeure partie, recouvert de végétation, et qui doit disposer d'espaces arborés, comprenant 20 arbres ou arbustes minimums ou encore de haies.

Ces aménagements naturels sont implantés par l'éleveur pour favoriser la sortie et le séjour des volailles fermières Label Rouge à l'extérieur. Chaque poulet Label Rouge dispose de 2 m<sup>2</sup> minimum d'espace extérieur pour le « plein air » (environ 1 hectare par bâtiment) et d'une étendue illimitée pour les élevages « en liberté ».

Les poulets Label Rouge sont élevés dans des poulaillers de petite taille (400 m<sup>2</sup> maximum par bâtiment) avec de la lumière naturelle. Les sites ne peuvent pas comporter plus de 4 bâtiments, dans lesquels la densité maximum est de 11 poulets par m<sup>2</sup>. Les poulets Label Rouge sont élevés ainsi durant 81 jours minimum avant d'être commercialisés.

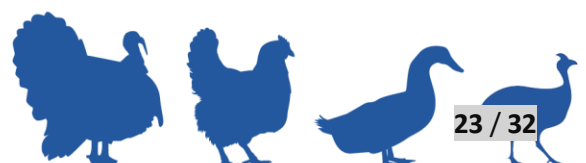


[IMPORTATIONS]

**400 POULAILLERS EN 5 ANS**

**POUR ENRAYER LES IMPORTATIONS :**

**UNE FILIÈRE VOLONTAIRE À SOUTENIR**



# LES IMPORTATIONS DE VOLAILLES CONTINUENT D'AUGMENTER EN FRANCE

## Près d'1 poulet sur 2 importé en France : essentiellement des découpes et préparations utilisées par les professionnels

(Source : ITAVI d'après douanes françaises)

Sur l'ensemble des volailles, les poulets sont les plus touchés par les importations, essentiellement utilisés par la restauration hors domicile et les entreprises de seconde transformation pour la réalisation de produits élaborés. La croissance des importations est en effet à mettre en parallèle avec l'augmentation de la part de la Restauration Hors Domicile dans la consommation globale des volailles en France.

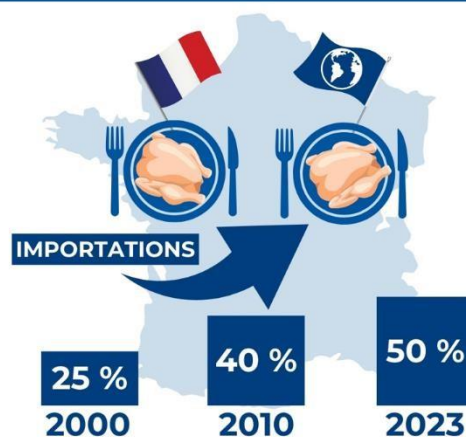
En 2023, les importations de poulets ont ainsi poursuivi leur progression : **+3,4 % en volume vs 2022**. En 3 ans, elles ont bondi de +37 %, soit 217 000 tonnes (équivalent carcasse – tec) supplémentaires de poulets arrivés sur le sol français.

Cette tendance à la hausse se poursuit en 2024, à **+3,8 % sur les 9 premiers mois** de l'année, comparé à la même période en 2023.

En 2023, 50 % des poulets consommés en France étaient encore issus de l'importation. Sur les 9 premiers mois, grâce à la reprise de la production en France à +11,2 % pour les poulets, la proportion diminue légèrement pour s'établir à **47,8 %**.

Sur les 9 premiers mois 2024, la majorité des importations de poulets est constituée de **filets** (+1,2 % vs 9 mois 2023) de **préparations** (+15,1 %) et de **cuisses** (-4,7%) et. Des produits très utilisés par les professionnels de la RHD et les industries de la transformation (produits élaborés, cuisinés, charcuteries, etc.)

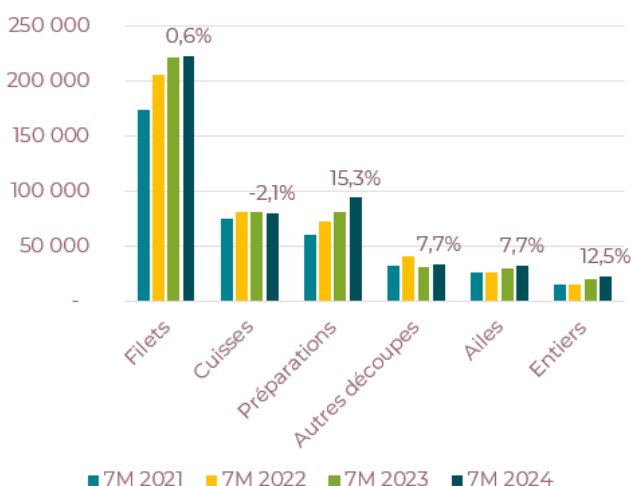
### 1 POULET SUR 2 IMPORTÉ



Source : ITAVI d'après SSP, douanes / © ADOCOM-RP

ANVOL

Evolution des imports de poulet par type de produits





## Le solde de la balance commerciale s'améliore en 2024

(Source : ITAVI d'après douanes françaises)

Si les importations de volailles ont continué leur essor en France sur les neuf premiers mois 2024, à +2,6 % pur l'ensemble des espèces et +3,8 % pour les poulets, le solde de la balance commerciale s'améliore en raison de la reprise des exportations.

La France a expédié +12,8 % de volailles hors de ses frontières. Sur 9 mois 2024, la France a importé 4 volailles consommées sur 10, contre 44 % sur l'ensemble de l'année 2023. A fin septembre, son taux d'auto-provisionnement s'élevait à 79 %, contre 76 % sur neuf mois 2023.

**Rappel 2023** : la balance commerciale des volailles était en déficit en volume et en valeur : -448 000 tonnes (équivalent carcasse – tec) et -1,23 milliard d'euros.

### Identification de l'origine : seulement 15 % des restaurants répondent à l'obligation légale

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, un décret impose aux établissements de restauration proposant des repas sur place ou à emporter, d'indiquer aux consommateurs l'origine des viandes de volailles, porcs et moutons qu'ils mettent à leurs menus, comme c'était déjà le cas pour la viande de bœuf depuis 2002. Une avancée importante que l'Interprofession de la Volaille de chair - ANVOL - sollicitait de longue date. Pourtant, une récente enquête\* montre que seuls 15% des restaurants répondent à cette obligation. Si l'obligation n'est pas respectée, c'est avant tout par manque d'information.



La filière des volailles françaises estime ainsi qu'un décret de cette nature, sans communication officielle et sans contrôle, n'a aucun effet si ce n'est de produire un bénéfice politique momentané et d'embellir les discours des ministres de l'Agriculture qui se succèdent. Ce décret doit absolument être accompagné d'un dispositif de communication et de contrôles pour que la souveraineté alimentaire ne reste pas un vain mot.

Si la filière des volailles françaises est consciente du rôle qu'elle doit jouer pour diffuser largement cette information et l'accompagner d'une démarche autour de son logo « Volaille Française », il paraît urgent que l'État passe également à l'action. Il est indispensable, d'une part, qu'il accentue la communication autour de l'application de ce décret et, d'autre part, qu'il intensifie les contrôles de la DGCCRF dans les établissements concernés.

Des actions d'autant plus urgentes à mener que l'application du décret n'est pour le moment prévue que jusqu'à fin février 2024, ce que déplorent les professionnels des volailles françaises, qui appellent à sa pérennité.

*\*Étude Roamler réalisée pour ANVOL et l'APVF (Association pour la Promotion de la Volaille Française) au printemps 2023 auprès de 380 établissements français de restauration, chaînés ou indépendants.*



## 400 POULAILLERS EN 5 ANS : LA FILIÈRE APPELLE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT À LA SOUTENIR DANS SA LUTTE CONTRE LES IMPORTATIONS

La hausse de la consommation de volailles en France profite aux importations, plus compétitives, qui représentent aujourd'hui 1 poulet sur 2 consommés en France. Pour enrayer la tendance, la filière vise la construction de 80 poulaillers par an pendant 5 ans. Dans ce cadre, l'Interprofession compte sur le soutien du nouveau Gouvernement. Pour assurer la pérennité et la compétitivité de la filière française, les autorités devront appuyer l'Interprofession dans les défis majeurs auxquels elle est confrontée, notamment en l'accompagnant dans la prise en charge des prochaines campagnes de vaccination contre l'influenza aviaire et en s'opposant aux nouvelles négociations et règles en cours de discussion au Parlement européen : accord de libre-échange Union européenne - Mercosur, directive sur les émissions industrielles (IED), règles sur le transport des volailles, etc.

### Mercosur : une opposition ferme indispensable

L'interprofession française des volailles de chair - ANVOL - souhaite que le Gouvernement français confirme l'opposition ferme de la France à l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur. Le traité, qui viserait à alléger ou lever complètement les droits de douane pour 180 000 tonnes de poulet, en plus des 340 000 tonnes déjà importées par l'UE, fragiliserait davantage la production nationale, avec une nouvelle distorsion de concurrence. Dans un contexte inflationniste, les volailles françaises seraient moins compétitives que les volailles sud-américaines, moins chères, car soumises à des normes sanitaires et environnementales moins exigeantes.

### Directives européennes sur le bien-être animal et l'environnement : stop à l'intensification du déséquilibre concurrentiel

En ce sens, l'interprofession souhaite également que l'Europe cesse d'édicter de nouvelles règles plus contraignantes pour la filière, véritable creuset à l'intensification du déséquilibre concurrentiel. Elle demande notamment à l'État de s'opposer aux nouvelles règles, en cours de discussion à Bruxelles, sur le transport des volailles et de réviser la directive sur les émissions industrielles – IED (Industrial Emissions Directive) pour en retirer l'élevage. Les règles en vigueur dans ces domaines sont déjà parmi les plus élevées au monde et la filière est par ailleurs engagée dans de multiples actions volontaires dans son Pacte Ambition 2025.

### Origine : extension généralisée de l'obligation d'étiquetage

L'interprofession demande l'élargissement de l'obligation de l'étiquetage de l'origine de la volaille à tous les produits et tous les modes de distribution. En effet, s'il est déjà obligatoire pour la volaille crue (fraîches réfrigérées, surgelées ou congelées) vendue en magasin et proposée dans les restaurants, il est indispensable que l'obligation s'étende à la viande en tant



qu'ingrédient pour que l'ensemble des produits élaborés et transformés y soient contraints. Les annonces du ministre de l'Agriculture vont dans ce sens, elles doivent cependant être concrétisées rapidement. Au-delà de cette extension, la filière demande que l'identification soit claire et précise et indique le pays d'origine de la volaille et non une zone géographique, comme « origine UE ou non UE ». Il en va de la transparence et de l'information due aux consommateurs.

## Les professionnels en appellent aussi à la vigilance des consommateurs sur l'identification des volailles

La situation des importations de volailles en France est paradoxale puisque les Français déclarent avoir de fortes attentes en matière d'origine française des volailles : ils sont notamment 87 % à estimer que le logo Volaille Française incite à choisir les produits sur lesquels il est apposé et 82 % à penser qu'il incite à aller dans les lieux de restauration qui l'affichent. (Source : APVF – Opinion Way 2022).

C'est pourquoi l'Interprofession rappelle aux consommateurs que l'identification de l'origine est d'ores et déjà obligatoire pour les volailles vendues en magasin et pour les volailles fraîches réfrigérées, surgelées ou congelées proposées dans les restaurants. ANVOL les encourage à systématiquement s'informer sur l'origine des viandes qu'ils consomment afin d'éclairer leur choix.



[EN SAVOIR PLUS]

**ZOOM SUR LE RECENSEMENT AGRICOLE :  
LES VOLAILLES FRANÇAISES ISSUES D'ÉLEVAGES  
DE TAILLES MODESTES AUX ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES**





## PRÈS DE 14 000 ÉLEVAGES EN FRANCE

La filière avicole française compte un total de près de **14 000 élevages de volailles** (dont 5400 en Label Rouge et près de 1 100 en bio) et **15 000 entreprises liées**. Selon les résultats du dernier recensement agricole décennal analysés par l'ITAVI, le nombre d'élevages de volailles de chair en France s'élevait exactement à **13 971 en 2020** ; -17 % par rapport à la dernière enquête de 2010. La moitié d'entre eux se situent dans le **Nord-Ouest** de la France.

### VOLAILLES FRANÇAISES : UNE BIODIVERSITÉ CARATÉRISTIQUE

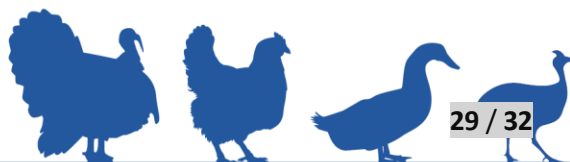
#### 8 ESPÈCES



#### 4 MODES D'ÉLEVAGE



**ANVOL**  
INTERPROFESSEUR VOLAILLES DE CHAIR

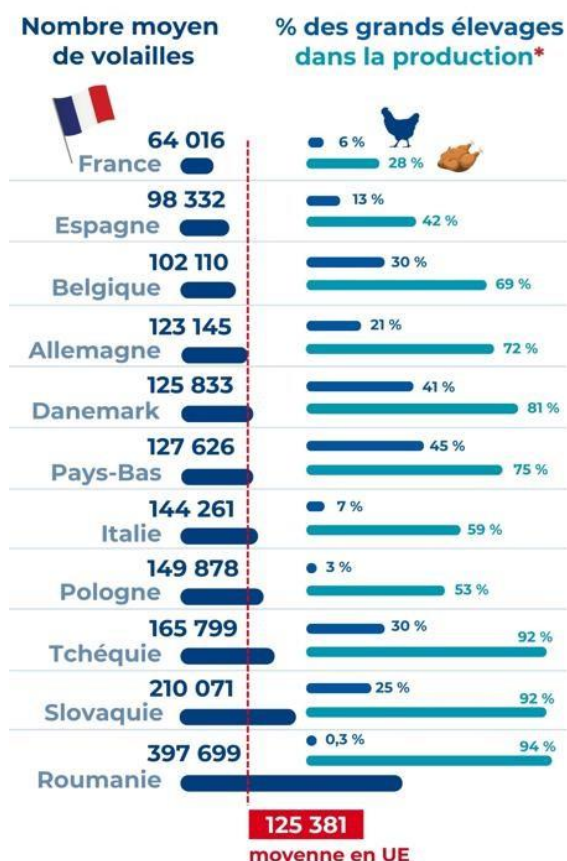


## DES ÉLEVEURS PLUS JEUNES QUE LA MOYENNE DES AGRICULTEURS

L'âge moyen des éleveurs de volailles françaises est de **47 ans**. Ils sont **plus jeunes** que dans les autres secteurs de l'agriculture, puisqu'ils sont 48 % à dépasser les 50 ans, contre 60 % des agriculteurs au global. Cependant, ils sont également confrontés à la problématique du renouvellement des générations. Lorsque la totalité des exploitants d'un élevage de volailles a dépassé 60 ans, 28 % d'entre eux ne savent pas ce que va devenir leur élevage dans les 3 ans à venir et 24 % n'envisagent pas de départ.



### LA PART DES GRANDS ÉLEVAGES DANS LES PRODUCTIONS NATIONALES (> 500 UGB)



\*Lecture : 6 % des grands élevages produisent 28 % des volailles nationales

Source : recensement agricole 2020

ANVOL  
ASSOCIATION NATIONALE  
DES VOLAILLERS

## DES FERMES AUX MULTIPLES ACTIVITÉS

Les éleveurs de volailles sont très majoritairement à la tête de fermes aux **activités diversifiées**. 23 % des volailles françaises étaient ainsi élevées en 2020 dans des fermes également engagées en **polyculture ou polyélevages**. Cette part est bien supérieure à des pays comme la Pologne, où seules 3 % des volailles sont élevées dans des fermes non spécialisées, 5 % en Espagne et 10 % pour les Pays-Bas.



## DES ÉLEVAGES DE TAILLE MODESTE

Selon le recensement agricole, les poulaillers français sont ainsi de **4 à 5 fois plus petits** que certains de leurs voisins européens.

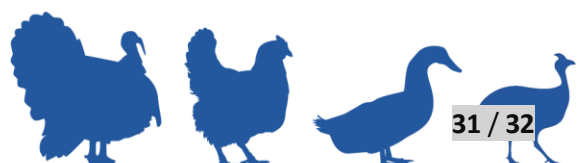
Les fermes importantes en France, de plus de 500 UGB (Unité Gros Bovin - tout type d'élevage compris), réunissent en moyenne 64 000 volailles.

Ces élevages représentent 6 % des élevages et produisent 28 % de la volaille française, quand en Roumanie par exemple, ils concentrent en moyenne 400 000 volailles, soit 0,3 % des élevages, mais produisent 97 % de la production roumaine.

Dans le monde, certains parcs de bâtiments peuvent réunir jusqu'à 2 millions de volailles dans certains pays comme l'Ukraine ou la Thaïlande.



Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM-RP



À propos de l'Interprofession ANVOL :

ANVOL est l'interprofession volaille de chair. Créée dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation, ANVOL a été officiellement reconnue par arrêté en septembre 2018. Elle réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière de la volaille de chair : depuis l'accoupage jusqu'à la distribution et la restauration.

La filière Volaille de Chair représente environ 100 000 emplois en France, dont 34 000 dans les élevages, pour un chiffre d'affaires d'environ 6,8 milliards d'euros en sortie abattoirs.

ANVOL pilote un plan de filière ambitieux dont l'objectif majeur est la reconquête du marché national, tout en prolongeant les actions en faveur du bien-être animal et la préservation de l'environnement.



INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR



@Interpro Anvol  
Interprofession ANVOL  
ANVOL

---

Qualification : Agence Certifiée OPQCM

